



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un Village répit famille à Mardor

Question orale n° 1173

Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles sur la création d'un Village répit famille. En 2015, a été décidé définitivement le transfert du centre de réadaptation fonctionnel de la commune de Couches (Mardor) vers Chalon-Sur-Saône. Parmi les trois conditions imposées à la Croix-Rouge pour autoriser le transfert figurait la reprise du site de Mardor pour la création d'un Village répit famille. Or le transfert s'est fait et le dossier de création d'un Village répit famille, bien que soutenu, procrastine sensiblement. Il faut que l'État exerce de nouveau une pression utile sur la Croix-Rouge. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Rémy Rebeyrotte](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1173

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2020](#)

Question retirée le : 8 décembre 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)